



Handicap : favoriser l'accès aux droits

Page 8

**Géothermie :
une nouvelle étape**

Page 11

**Élections : absent ?
Procuration !**

FORUM DES MÉTIERS (3-4/3)

Lors de cette 8^e édition du forum, les collégiens et lycéens ont pu s'entretenir avec les divers professionnels venus représenter leur métier. Il s'agit là toujours d'une bonne occasion pour affiner ses choix d'orientation et peut-être, trouver sa voie !



Perrot



Perrot



de Banes

CONFÉRENCE SUR MARIE CURIE (8/3)

Pour la journée internationale des droits des femmes, le service culturel accueillait une conférence de Marie-Noëlle Himbert, journaliste et scénariste-auteure d'essais, sur l'engagement de Marie Curie durant la Grande Guerre.

RACONTI RACONTA (15/3)

Tous les mercredis matins, les petits cachanais profitent des belles histoires contées par les bibliothécaires, à la bibliothèque centrale. Il s'agit d'une activité gratuite sur réservation, pensez-y !



Ramiraka

LES LECTURES AVENTURES DU THÉÂTRE (11/3)

Dans *Les Monstrueuses*, Leïla Anis livre un récit sur les origines, intime, haletant et victorieux. Vous étiez nombreux à profiter de cette représentation gratuite à la bibliothèque centrale.



de Banes



de Banès

LE FEST-NOZ (11/3)

C'est l'un des rendez-vous les plus renommés de la culture bretonne en région parisienne, et cela se passe à Cachan depuis 21 ans ! Avec une programmation de très haute qualité, les amateurs de musique bretonne ne s'y sont pas trompés. Vous étiez plus de 1000 à faire vibrer le gymnase Victor Hugo le 11 mars dernier !



de Banès



de Banès



de Banès



de Banès

LES MONDES IMAGINAIRES DES BIB' (18/3)

Tout au long du mois de mars, les bibliothèques proposaient un voyage vers l'imaginaire : cinéma, jeux de rôle, ateliers créatifs ou encore activités déguisées... Il y en avait pour tous les goûts, des planètes futuristes de la science-fiction aux mondes merveilleux et fantastiques. Mention spéciale à la nuit de l'imaginaire le 18 mars dernier.



Aumercier

TREMLIN MUSICAL (25/3)

Pour la 3^e année consécutive, les centres socioculturels, la Ville et l'EDIM se mobilisent pour favoriser la découverte de nouveaux talents musicaux. Après s'être produit sur la scène de la salle Le Marché, le lauréat du concours, Nell, aura la chance de faire la 1^{ère} partie de Yuri Buenaventura, pour la fête de la musique à Cachan le 24 juin prochain.

COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962

La Municipalité, les associations d'anciens combattants et les Cachanais étaient réunis ce 19 mars en mémoire du 55^e anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie.



Aumercier



Andrihana Razafinjato

CONCERT POUR MADAGASCAR (5/03)

Près de 200 personnes ont assisté au concert de Talike Gellé à l'Hôtel de Ville. Ce concert était organisé par l'association Madia. Une vente d'œuvres d'art était également proposée. L'ensemble des fonds récoltés est destiné à la mise en place d'un dispositif de soutien scolaire pour les enfants à Madagascar.

RÉCEPTION DES CORRESPONDANTS ALLEMANDS (22/3)

Les élèves allemands du Gymnasium Im Schloss de Wolfenbüttel étaient accueillis à l'Hôtel de Ville, en compagnie de leurs camarades cachanais du collège Paul Bert, dans le cadre des traditionnels échanges scolaires entre Cachan et Wolfenbüttel. Le thème de l'échange étant la musique, l'ensemble des élèves, cachanais et allemands, ont donné une représentation musicale.



Aumercier

Aumercier



Aumercier

CARNAVAL DES ENFANTS (25/3)

Sur le thème des inventeurs et des grandes inventions, les 3 chars du carnaval ont défilé dans les rues de la ville, escortés par plus de 3 000 Cachanais de toutes les générations, déguisés pour cette journée de fête.

Aumercier



Aumercier

BOURSE AUX VÊTEMENTS (24-27/3)

Organisée par Cachan bénévolat, la bourse aux vêtements printemps/été a, une nouvelle fois, connu un grand succès. Merci aux bénévoles qui font vivre cet événement solidaire.



Ranireka

de Bantes



CONCERT MUSIQUE DE CHAMBRE (26/3)

La musique espagnole était à l'honneur de ce concert à l'Orangerie, avec Hélène Obadia et Michel Rolland.

- 5** **Édito**
- 8** **Grand angle**
Géothermie : une nouvelle étape
- 9-12** **Actus**
Découvrez nos nouveaux commerçants
Élections : absent ? Procuration !
Rentrée scolaire 2017-2018
Les travaux en cours
Etc.
- 13-18** **Dossier**
Handicap : favoriser l'accès aux droits
- 19** **Décryptage**
La communication municipale
- 20-21** **Culture**
Exposition *À en perdre la tête*
Viva l'opéra ! en direct
- 22-23** **Sport**
Les foulées cachanaises s'agrandissent
- 24** **Initiatives citoyennes**
Ressourcez vos objets avec La Mine
- 25-26** **Tribunes**
- 28** **Environnement**
- 30** **Pratique**



Raniraka

Plus de 300 élèves des écoles élémentaires de Cachan ont participé au premier volet du permis piéton du 13 au 16 mars. La police municipale s'est rendue dans les classes pour les sensibiliser aux risques de la route et au partage de l'espace public. En mai prochain, les enfants recevront, des mains du Maire, leur premier permis.

Jean-Yves Le Bouillonnet
Maire de Cachan - Député du Val-de-Marne

LES ADJOINTS AU MAIRE

Hélène de Comarmond

Affaires générales - Finances - Personnel - Urbanisme
Vice-présidente du Conseil de territoire
Vice-présidente du Conseil départemental

Jacques Foulon

Développement économique - Emploi
Conseiller territorial

Edith Pescheux

Habitat - Logement
Conseillère territoriale

Samuel Besnard

Développement durable - Cadre de vie et aménagement paysager - Mobilités - Domanialité publique

Sylvie Chevalier

Solidarités sociales et familiales - Handicap
Personnes âgées - CCAS - CMS

Thierry Crosnier

Écoles - Restauration scolaire - Activités périscolaires et accueils de loisirs - Activités sportives

Juliette Papazian

Médiation, Prévention, Sécurité et tranquillité publique - Police municipale

Camille Vielhescaze

Jeunesse - Vie des quartiers - Vie citoyenne

Claire Marti

Cultures et patrimoine - Vie associative et bénévolat

Hervé Willaime

Enseignement secondaire et supérieur

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Pierre-Yves Robin

Modernisation de l'action publique - Cachan numérique

Caroline Carlier

Petite enfance

Bernard Tuprie

Commerces et animations commerciales - Artisanat Tourisme - Cimetière et affaires funéraires

Marianne Jannot

Précarités - Santé publique

Joël Fraud

Développement durable - Transition énergétique

Christine Rescoussié

Relations et solidarités internationales - Comité des relations internationales et des jumelages

Robert Orusco

Communication municipale

Pour rencontrer vos élus :

01 49 69 69 81

ou secretariat.elus@ville-cachan.fr

LE MAG. Cachan est réalisé avec l'aide des différents services et associations de la Ville.

Directeur de la publication: Jean-Yves Le Bouillonnet - Rédaction et iconographie: service communication - Couverture: Perrot - Administration: Mairie, square de la Libération, BP 60600, 94234 Cachan Cedex - Suivi des réclamations: 01 49 69 80 32 - Site internet: www.ville-cachan.fr - E-mail: communication@ville-cachan.fr - Création de maquette: service communication - Cécile Petiot - Maquette et mise en page: Pellicam - Impression: Grenier - Tirage: 16 000 exemplaires. Régie publicitaire: PLC - 31 rue de la Rochefoucauld 75009 Paris 01 45 26 08 30 - fax: 01 42 82 97 04

Si vous ne recevez pas LE MAG. Cachan, merci de nous le signaler au 01 49 69 80 32.



« La ville pour tous se traduit au cœur des politiques municipales. »

SOLIDARITÉ POUR TOUS

L'accessibilité des personnes en situation de handicap, que ce soit aux bâtiments, aux logements, aux équipements recevant du public, à la voirie comme aux transports constitue, depuis de très nombreuses années, un enjeu essentiel pour la Municipalité de Cachan.

La ville pour tous se traduit, nécessairement, par une offre réelle d'appropriation et exige que la limitation voire l'impossibilité d'accéder soient, au même titre que les autres facteurs d'exclusion, au cœur des politiques municipales. Ainsi, celles-ci sont régulièrement revisitées, pour s'assurer qu'aucune lacune, qu'aucun dysfonctionnement ne vient en altérer la réalité.

Le cadre de cette démarche est contenu dans la charte du handicap, élaborée en concertation il y a plusieurs années. Elle détermine tout à la fois l'impulsion politique et les orientations générales pour faire avancer les choses. Le travail en partenariat avec les associations, l'espace dédié au sein de la bibliothèque centrale, la commission communale d'accessibilité, le ciné-ma différence, l'handisport, les aides personnalisées, l'handicapé sont autant de traductions de cette démarche. Le plan d'investissement pluriannuel, adopté par le Conseil municipal, rythme l'engagement budgétaire que nous nous attachons à mettre en œuvre.

Mais nous le savons bien, cette action de solidarité est l'affaire de tous, c'est peut-être même le plus essentiel. Les services de la Ville comme ceux du Centre Communal d'Action Sociale sont à votre disposition pour vous accompagner, vous apporter des conseils et des réponses aux questions que vous vous posez.

GÉOTHERMIE

Les enjeux environnementaux dessinent les chemins de notre avenir. Cette conviction est très heureusement partagée aujourd'hui.

Parmi toutes les initiatives que la Ville a prises pour participer aux actions traduisant une vraie attention au

développement durable, celles touchant au soutien des énergies propres doivent être soulignées. Notre Ville s'honore de figurer parmi les pionnières en Ile-de-France, puisque c'est en 1983 qu'a été réalisé le premier réseau de géothermie. Étendu à plusieurs reprises, il chauffe actuellement plus 7200 équivalents logements, dont de nombreux équipements municipaux et publics (complexe sportif Lagrange, piscine, groupe scolaire, collège Victor Hugo, etc.) et bientôt l'Hôtel de Ville et le Château Raspail. Le réseau de chaleur de Cachan limite fortement le dégagement de CO₂, en dessous de la moyenne nationale et améliore la qualité de l'air.

Améliorer l'efficacité énergétique est une priorité et c'est le fruit d'une politique qui s'inscrit dans le temps long. C'est à ce titre qu'a été envisagée la mise en service d'un nouveau doublet, sur le site d'exploitation. L'objectif est de progresser encore dans la réduction des consommations d'énergie et d'en faire baisser les coûts, tant pour les finances de la Ville que pour les habitants.

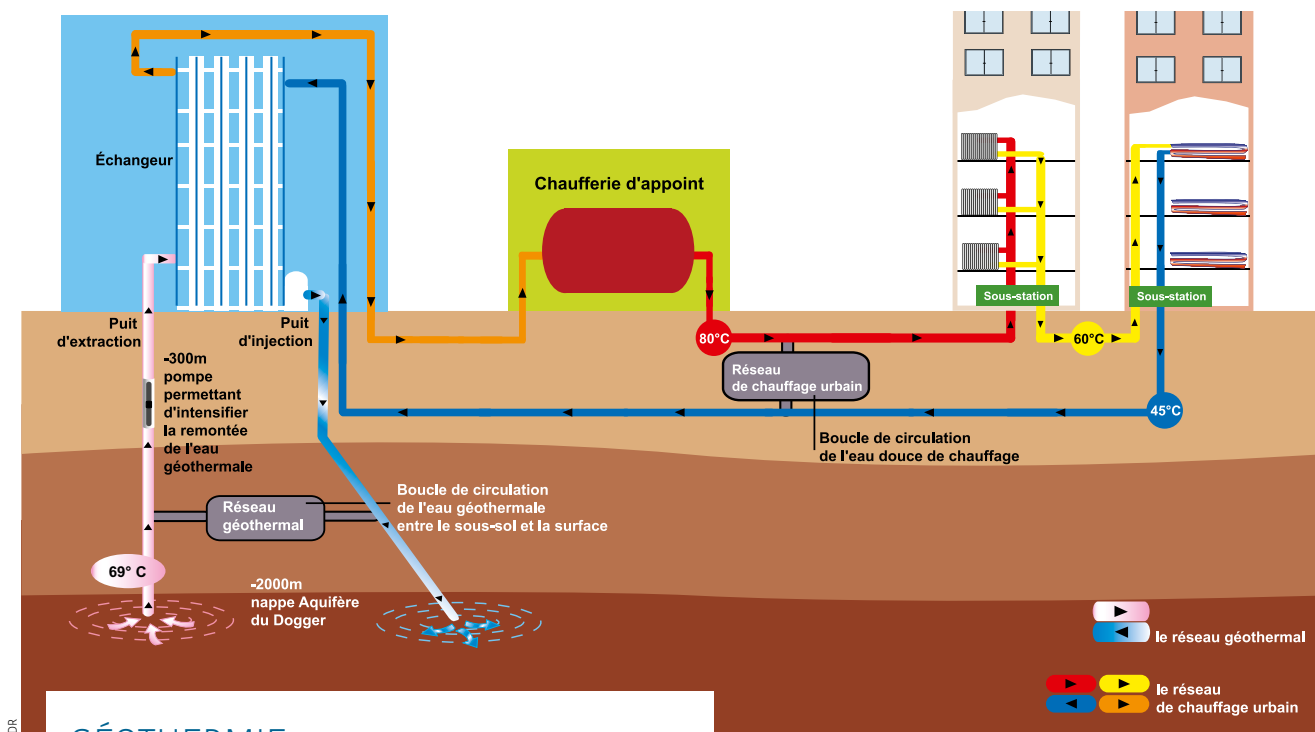
LA MUSIQUE ET LE CINÉMA !

Depuis septembre dernier, le cinéma La Pléiade s'est associé à l'opération Viva l'Opéra, en partenariat avec l'Opéra National de Paris et UGC, pour offrir de nouveaux moments de plaisir et de culture. Chaque mois, dans votre cinéma, vous pouvez découvrir une œuvre musicale unique, avec les attraits du grand écran et une sonorisation digne des grands auditoriums.

Après *La Force du Destin* de Giuseppe Verdi en mars, c'est le docteur *Faust* de Charles Gounod qui sera au rendez-vous dimanche 9 avril à 15h30. À Cachan, l'opéra comme si vous y étiez avec, en perspective pour la prochaine saison, du direct et des ballets.

Jean Yves Le Bouillonnet

Jean-Yves Le Bouillonnet
Député-Maire



GÉOTHERMIE

Une nouvelle étape

Depuis les années 80, la Ville de Cachan s'est engagée, en précurseur, dans le déploiement de la géothermie. D'ici quelques semaines, des travaux de forage de nouveaux puits, qui se substitueront à terme à l'existant, vont débuter. Explications.

Qu'est-ce que la géothermie ?

La géothermie est une énergie renouvelable qui récupère la chaleur stockée sous la surface de la Terre pour produire de la chaleur ou de l'électricité. La chaleur provient des couches poreuses du sous-sol et de l'eau qui y est stockée. Plus on s'enfonce dans les couches du sous-sol, plus la chaleur est importante, permettant ainsi d'avoir à disposition une énergie naturelle quasi inépuisable. Pour exploiter cette ressource, il est nécessaire de creuser deux puits (un doublet) : un puits d'extraction et un puits d'injection. L'eau chaude puisée dans les sous-sols (au niveau de la nappe Dogger) arrive dans un échangeur au niveau de la centrale géothermique qui capte les calories de l'eau pour alimenter le réseau de chauffage urbain, chargé de distribuer la chaleur dans les sous-stations situées au pied de chaque immeuble ou groupe d'immeubles. L'eau refroidie revient ensuite à la centrale géothermique pour être réinjectée dans le sol. Pour que cette eau ne vienne pas refroidir la ressource naturelle, le puits de réinjection est creusé en biais de façon à être éloigné de l'eau chaude.

La géothermie à Cachan

C'est le groupement Socachal Dalkia qui assure le service dans le cadre d'une délégation de service public. Les puits creusés à Cachan ont été mis en service en 1984 et 1985.

Ils permettent d'alimenter en chaleur et en eau chaude sanitaire, 60% du territoire. Le réseau s'étend sur plus de 9 km avec plus de 7 200 équivalents logements. Sont alimentés des logements sociaux, des groupes scolaires, des équipements communaux (piscine, gymnase Victor Hugo, résidence pour personnes âgées), les campus universitaires et des résidences privées.

Les puits doivent être renouvelés. C'est pourquoi, il est nécessaire d'en creuser de nouveaux qui viendront remplacer les existants et permettront de poursuivre son extension sur le territoire, dont l'Hôtel de Ville et le quartier gare.

Calendrier des travaux

La mise en service des nouveaux puits est prévue pour l'automne 2018, avant la saison de chauffe. Plusieurs opérations vont s'enchaîner : préparation du chantier, forage, essais, approvisionnement des puits et de la surface.

Du printemps à septembre 2017, la phase la plus impressionnante interviendra avec les opérations de forage, sur le site de la centrale de géothermie de Cachan.

69°C 
Température
de l'eau
en sous-sol

Découvrez nos nouveaux commerçants !

L'offre commerciale cachanaise s'étoffe, notamment avec le nouveau dynamisme impulsé au marché, le mercredi après-midi.

Au marché le mercredi

Depuis le mois dernier, des commerçants sont de retour et proposent des étals colorés, des produits frais, variés et de saison le mercredi après-midi. Engagée à faire vivre son marché, la Ville s'est fortement mobilisée auprès des commerçants déjà présents le samedi matin afin d'offrir aux visiteurs un service équivalent le mercredi : primeurs, bouchers, poissonniers, fromager, produits italiens, boulanger, épicerie fine, artisan-chocolatier, crêpier, caviste, fleuriste... ils sont au rendez-vous !

Le marché vous accueille le mercredi de 16h à 20h face à la gare du RER Arcueil-Cachan. Alors pensez-y !

En rentrant du travail, avec les enfants à la sortie de l'école, avant de rentrer à la maison... le marché de Cachan foisonne de savoureuses découvertes ! La séance du samedi est de 8h à 13h.

Des commerces de proximité

Vous souhaitez une petite coupe rapide avant de prendre le RER ? En lieu et place d'un taxiphone, Momo a ouvert il y a quelques semaines un salon de coiffure pour hommes, au pied de la station Arcueil-Cachan, rue du Dr Gosselin. Anaqa coiffure propose également un service de barbier. Comptez 10€ pour une coupe

basique, sans rendez-vous. Infos au 06 69 59 69 27. Belinda propose, quant à elle, un commerce plutôt féminin. Dans le nouveau dépôt-vente situé 4 rue de la Grange Ory, à côté de son studio de danse, elle propose des vêtements de toutes marques et de qualité.

Ouvert du mardi au samedi, à partir de 12h. Infos au 09 83 38 77 85.

Du côté des restos

Les adeptes de la restauration rapide peuvent compter sur un nouveau point de ralliement. Au carrefour des poulets (angle des rues Marc Sangnier/ Maréchal de Lattre de Tassigny), le « point chaud » a été remplacé par une petite pizzeria/sandwicherie. Avec seulement quelques couverts à table, le service à emporter et de livraison est privilégié. Au menu : un très large choix de pizzas faites sur place et de sandwiches chauds, des pâtes et des salades. Ouvert de 11h à 22h. Infos

au 01 46 64 05 43.

Le Brooklyn's, situé 13 avenue Aristide Briand, vous propose, quant à lui, très prochainement, une petite virée américaine, avec ses gros burgers et frites maisons, à déguster dans un décor de style loft industriel new-yorkais. Infos : 01 46 63 38 58.

« **La Ville s'est fortement mobilisée auprès des commerçants pour qu'ils soient présents le mercredi après-midi au marché** »





CARTE SCOLAIRE 2017/2018'

Une rentrée en demi-teinte

La mobilisation des parents d'élèves et des villes se renforce dans le département contre les fermetures de classes envisagées par l'Education nationale.

Des fermetures néfastes

Alors que deux ouvertures de classes sont annoncées dans les écoles élémentaires du Coteau et de la Plaine, deux fermetures sont envisagées dans les écoles maternelles Paul Doumer et La Plaine. Elles feraient passer la moyenne des élèves par classe de 26 à 28/29 élèves, amoindrissant de façon importante la qualité d'accueil et d'apprentissage des enfants.

Les enseignants, les parents d'élèves et les élus de la Ville ont manifesté leur inquiétude, les 7 et 15 mars, devant l'inspection d'académie.

L'accueil des moins de 3 ans favorisé

La Refondation de l'école favorise l'accueil des moins de 3 ans pour le développement de la confiance, du langage, de la socialisation et de l'envie d'apprendre.

À Cachan, cet accueil est déjà proposé dans les écoles où il y a de la place dans les petites sections. À partir de septembre, une très petite section déséctorisée ouvrira à l'école maternelle Paul Doumer. Elle accueillera 18 enfants.

À noter, chaque été, des accueils de loisirs adaptés à tous les enfants qui vont entrer à l'école maternelle en septembre sont mis en place pour les aider à préparer ce cap.

Mobilisation contre les non-remplacements

Autre sujet de mobilisation : le non-remplacement des enseignants absents. Qu'il s'agisse d'absences prévues ou non, le résultat est le même. Les élèves se retrouvent sans enseignants, répartis dans d'autres classes pendant plusieurs semaines.

La Ville a rencontré la direction de l'inspection d'académie. Le Député, Jean-Yves Le Bouillonnet, a saisi par écrit la direction des services départementaux de l'éducation du Val-de-Marne, pour faire part de son inquiétude et de l'urgence à trouver une solution durable.

ARTS DE RUE

Rdv les 20 et 21 mai

L'art prend ses quartiers dans les rues du centre-ville et dans le parc Raspail les 20 et 21 mai prochains, pour la seconde édition du festival Charivarues.

L'édition 2017 relèvera des défis d'inventivité, de créativité et d'imaginaire. Entre cirque, art clownesque, théâtre de rue et d'objets, poésie, danse et chansons... les artistes multiplient les performances pour le plaisir des petits et des grands.

Réservez dès à présent votre weekend !

+ d'info : www.theatredecachan.fr



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

La carte d'identité devient biométrique !

Depuis le 28 février, la carte nationale d'identité (CNI) est devenue biométrique. Les demandes peuvent être réalisées dans toutes les mairies munies de bornes de dispositifs de recueil, comme c'est le cas à Cachan.

Une pré-demande peut être faite en ligne sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés. Vous recevez un numéro de dossier permettant à l'agent d'état-civil en mairie de récupérer les données et de finaliser le dossier de demande avec vous.

La CNI reste gratuite (hors perte ou vol) et sa durée est de 15 ans pour une personne majeure, 10 ans pour un mineur.

À noter, à Cachan, les demandes de CNI ou de passeport se font uniquement sur rendez-vous. Cela vous permet de gagner du temps lors de votre démarche. Prise de rendez-vous au 01 49 69 80 30

+ pré-demande en ligne : www.passeport.ants.gouv.fr

1995
CNI réalisées en 2016 (uniquement pour les Cachanais)

ÉDUCATION

Le CIO de l'Haÿ reste ouvert !

Le Centre d'information et d'orientation de l'Haÿ-les-Roses était menacé de fermeture dès septembre prochain. Le Conseil municipal avait voté à l'unanimité, en décembre dernier, un vœu pour son maintien.

Le Rectorat de Créteil vient de se prononcer. Le CIO de l'Haÿ devient CIO d'État et bénéficie dorénavant de financements de l'Etat pour son fonctionnement. Ceux de Charenton et de Villejuif sont transformés en points d'accueil rattachés à des CIO existants. Le rectorat étudie également la possibilité de transformer ceux de Nogent et St Maur en point d'accueil. Le point d'accueil de Villejuif sera ainsi administrativement rattaché au CIO de l'Haÿ.

Pour rappel, le CIO offre un service de proximité gratuit à destination de tous les publics, scolaire ou non, en recherche d'informations sur les parcours de formations et les secteurs professionnels. Le personnel des CIO est composé de conseillers d'orientation-psychologues professionnels, formés au conseil en orientation.

LA POSTE – LA PLAINE

La mobilisation se poursuit

La direction de La Poste vient de confirmer la fermeture prochaine du bureau situé dans le quartier de La Plaine et le transfert des activités postales



chez un commerçant. La Ville s'est mobilisée pour défendre ce service public dès les premières annonces de fermeture : le Conseil municipal a voté un vœu contre la fermeture, des pétitions ont été lancées et des courriers ont été envoyés à la Direction de la Poste du Val-de-Marne.

Le 15 mars dernier, une manifestation a eu lieu devant le Ministère de l'économie à l'appel de l'association des Maires du Val-de-Marne et du président du Département, Christian Favier. La Ville de Cachan poursuit sa mobilisation et soutient le mouvement.



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

Absent ? Procuration !

L'année 2017 est une année électorale des plus importantes avec la tenue des élections présidentielles et législatives. En cas d'absence le jour J, pensez à la procuration !

Mode d'emploi

Les élections présidentielles se déroulent les dimanches 23 avril et 7 mai. Les élections législatives auront lieu les 11 et 18 juin. Si vous pensez être absent à une ou plusieurs de ces dates, il vous est possible de voter par procuration. Dès maintenant, vous pouvez désigner une personne inscrite sur les listes électorales de Cachan qui votera à votre place.

La démarche est simple : rendez-vous sur www.servicepublic.fr pour télécharger le formulaire à déposer au commissariat du Kremlin-Bicêtre ou au Tribunal d'instance de Villejuif, muni d'une pièce d'identité. Cette démarche ne peut pas être effectuée, pour le moment, au commissariat de Cachan.

Le jour du scrutin, votre mandataire se présentera dans votre bureau de vote avec sa pièce d'identité et pourra voter en votre nom. Il est impératif que la procuration soit réceptionnée en Mairie pour être valable. Il faut donc qu'elle soit établie au plus tard 48h avant le scrutin. Attention, un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France.

Déplacement du bureau n°2 (salle des réunions)

À noter, en raison des travaux de rénovation, le bureau de vote n°2, habituellement situé dans la salle des réunions au rez-de-chaussée bas de l'Hôtel de Ville est déplacé dans le hall de l'Hôtel de Ville. L'accès se fera par le square de la Libération (rue Gallieni). Un fléchage sera mis en place.

Vous allez recevoir très prochainement par voie postale, vos nouvelles cartes d'électeur mentionnant votre bureau de vote.

+ d'info sur la procuration :

www.service-public.fr et 01 49 69 69 30/31

Les travaux des ouvrages annexes commencent

La future ligne 15 sud du métro nécessite la création, tous les 800m, d'un ouvrage de service sous la forme d'un puits. Il y en aura deux à Cachan, au jardin panoramique et au niveau du square du Général de Gaulle, comme présenté en réunion publique.

Les travaux préparatoires au jardin panoramique (abattage des arbres et déviation de réseaux) se sont bien déroulés et sont en train de s'achever. Les travaux de génie civil suivront ensuite courant mai pour une durée estimée à 30 mois. Ils consisteront en la création du puits, d'une profondeur de 50m, qui sera relié au futur tunnel de la ligne de métro et aura pour fonction d'assurer la ventilation, le désenfumage et l'évacuation des voyageurs en cas de sinistre. La Société du Grand Paris prendra des mesures pour limiter les nuisances liées au chantier telle que l'installation d'écrans acoustiques.

À l'automne, les travaux préparatoires du puits square du Général de Gaulle débuteront. Ils nécessiteront une attention et des interventions particulières pour déposer le mobilier existant dont la statue de la « Ninfe » située au centre du bassin ou le déplacement de la station Autolib' située rue Camille Desmoulin.

+ d'info : Laetitia Haddad, SGP au 06 68 85 05 81

PROMENADE INTER-QUARTIERS

Une nouvelle étape commence

Dans le cadre de la promenade inter-quartiers, les travaux d'aménagement paysager du sentier des Blanchisseries ont commencé début mars.

Un pavage en brique sera réalisé et des jardinières seront installées dans la partie la plus large du sentier. Des plantes grimpantes de type vigne vierge, clématite et jasmin y seront plantées.

La dénomination « sentier des Blanchisseries » a été choisie afin de rendre hommage au passé industriel de ce secteur important au sein du quartier Cousté-Dolet au 19^e siècle.

Durée prévisionnelle des travaux : 2 mois



Ramiraka

AVENUE DE LA DIVISION LECLERC Aménagement d'un espace paysager à La Plaine/Prairie

En lieu et place de l'ancienne station Total, la Ville réalise un espace paysager offrant un nouveau visage à l'entrée de ville côté l'Haÿ-les-Roses, dans la continuité des aménagements réalisés par le Département sur le linéaire de l'avenue.

La phase de démolition de l'ancienne station et de préparation du terrassement arrive à son terme. Suivront ensuite la création des allées en briques de terres cuites vieilles et les plantations début avril à fin juin.

Ce projet a fait l'objet d'une concertation avec les riverains.

Fin prévisionnelle des travaux : fin juin 2017



DR

RD920

Action conjointe pour l'avancée du projet

Les villes de Cachan, d'Arcueil et le Département du Val-de-Marne ont sollicité, par une lettre conjointe, la tenue dans les semaines à venir, d'un comité de pilotage incluant le STIF auprès du Département des Hauts-de-Seine afin d'acter et de planifier les travaux de requalification de la RD920.

Le projet proposé fera l'objet de concertation.

Pour lire la lettre adressée au Département des Hauts-de-Seine : www.ville-cachan.fr



Handicap : favoriser l'accès aux droits

De longue date, la Ville s'engage pour offrir aux personnes en situation de handicap un environnement adapté, des interlocuteurs mobilisés et des dispositifs d'accompagnement efficaces.



HANDICAP

Le droit à la différence

L'objectif de la Municipalité est de permettre aux personnes en situation de handicap de bénéficier d'un accès aux services publics équivalent à celui de tout habitant.

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances a permis de transformer le quotidien des personnes en situation de handicap, en leur garantissant notamment « l'accès aux droits fondamentaux et reconnus à tous les citoyens ».

Mais si l'intégration des personnes handicapées nécessite un cadre législatif et réglementaire contraignant, c'est bien au quotidien que cela se construit.

Une ville ouverte à tous

La Ville est mobilisée pour faciliter la vie des personnes handicapées, en leur offrant de bonnes conditions d'accès aux services publics et en faisant évoluer le regard de la société sur leur situation. C'est en ce sens, afin de se donner les moyens d'une politique ambitieuse, qu'un poste de chargé de mission handicap a été créé il y a 3 ans. Son rôle est de coordonner l'ensemble des acteurs locaux concernés par les questions de handicap, de répondre aux obligations légales de la Ville et d'impulser de nouveaux projets.

Très symboliquement et pour témoigner de sa volonté de promouvoir le droit à la différence, la Ville a choisi d'illustrer ses vœux 2016 par les dessins d'un enfant autiste, Mahé, suivi par l'association La Main à l'oreille.

Les dispositifs d'accompagnement

Fidèle à ses engagements, la Ville maintient depuis 2009 un abattement de 10% sur la taxe d'habitation en faveur des personnes handicapées ou hébergeant des personnes handicapées. Depuis 10 ans, une « charte handicap » permet de mener une réflexion sur les solutions concrètes à apporter pour améliorer l'action municipale en faveur des personnes concernées : accessibilité, enfance, emploi, vie sociale...

Les actions mises en place par les services de la Ville ont

fait l'objet d'une évaluation qui donne lieu aujourd'hui à diverses perspectives d'amélioration, l'objectif étant que la question du handicap soit intégrée à l'ensemble des politiques publiques municipales.

La commission communale d'accessibilité se réunit 2 à 3 fois par an et rassemble des représentants associatifs, des personnes handicapées, des personnes âgées, des acteurs économiques, des élus et des services de la Ville. Cet espace d'échange permet de dresser un état des lieux et d'exprimer les attentes et les besoins des usagers en termes d'accessibilité.

La Ville souhaite également encourager la participation des personnes concernées ou intéressées par la question du handicap. Au sein du groupe handicap-citoyen, ouvert à tous et qui se réunit 4 à 5 fois par an, chacun est invité à s'exprimer sur des thèmes comme le vieillissement, l'adaptation du logement, etc.

La MDPH, l'interlocuteur privilégié

La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) du Val-de-Marne est située à Créteil. Créée par la loi de 2005, il s'agit du lieu de référence pour les personnes en situation de handicap et leur famille.

Ce guichet unique a été mis en place pour faciliter toutes les démarches visant à s'informer, à faire valoir ses droits et à demander des prestations telles que l'allocation adulte handicapé (AAH), la prestation de compensation du handicap (PCH), la carte ou encore la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH). À retrouver sur : autonomie.valdemarne.fr/mdph

+ d'info au :
01 49 69 15 70

364
Cachanais bénéficiant
de l'allocation adulte
handicapé (AAH)



L'accessibilité en question

Avec près de 12 millions de Français concernés (personnes âgées, handicapées, malades, familles avec poussette, etc.), l'accessibilité est enjeu majeur de notre société.

L'agenda d'accessibilité programmé

La loi de 2005 n'ayant pas été suffisamment suivie d'effets, les agendas d'accessibilité programmés (Ad'AP) accordent de nouveaux délais pour franchir le cap de la mise en accessibilité des établissements recevant du public. La Ville s'est donnée un nouvel objectif sur 6 ans, avec les premiers travaux amorcés en 2016. L'école élémentaire P. Doumer, le gymnase Belle Image et le stade Dumotel ont bénéficié de travaux de mise en accessibilité l'année dernière.

Parmi les projets 2017 : l'école maternelle P. Doumer (création d'un ascenseur, réfection des rampes intérieures et extérieures, etc.), l'Hôtel de Ville dont les travaux de rénovation intègrent une mise en accessibilité, le terrain de tennis de Léo Lagrange, la salle de tennis de table ou encore la Maison Tilly.

Parmi les réalisations à venir : l'école maternelle Pont Royal, les locaux du COC, la bibliothèque centrale, le cinéma La Pléiade, le CSC Lamartine, le mini-club La Prairie et le Relais



La nouvelle rampe d'accès de l'école élémentaire Paul Doumer.

d'assistantes maternelles. Afin d'améliorer les conditions d'accès des usagers aux établissements recevant du public, une commission communale d'accessibilité (lire page 14) permet d'établir un état des lieux régulier, en lien avec les services techniques de la Ville. Au total, une quarantaine de sites seront mis aux normes d'ici 2021.

Circuler dans l'espace public

Tous les travaux de voirie imposent aujourd'hui la prise en compte des normes d'accessibilité. La requalification de l'avenue de la Division Leclerc par le Département a permis d'élargir les trottoirs et d'aménager un cheminement continu et accessible aux personnes à mobilité réduite. Des places de stationnement sont régulièrement créées, au bénéfice des détenteurs de la carte européenne de stationnement. Aujourd'hui, 93 places handicapées sont réparties dans la commune. Celles-ci peuvent être réalisées suite à la demande d'un habitant et après examen sur site de la faisabilité.

Notez également que les détenteurs de la carte européenne de stationnement bénéficient d'un stationnement gratuit (limité à 12h) sur toutes les places situées sur la voie publique. Par ailleurs, plusieurs carrefours (Desmoulins/Gallieni, Wilson/avenue de Chateaubriand...) sont équipés de dispositifs sonores afin de sécuriser et de faciliter la traversée des personnes malvoyantes.

93
places handicapées
à Cachan



Être bien chez soi

La Ville porte une attention toute particulière aux conditions de logement des personnes en situation de handicap. Ainsi, il s'agit d'un critère de priorité pour l'accès au parc social de la Ville. D'ailleurs, les bailleurs sociaux sont tous signataires de la charte handicap de la commune.

Pour accompagner l'adaptation des logements (qu'ils soient privés ou sociaux), la Ville travaille en collaboration avec le réseau associatif SOLIHA (Solidaires habitat : estparisien.soliha.fr). L'OPH fait également appel à ce réseau. Il importe en effet d'anticiper ces demandes et de repérer, en lien avec nos partenaires, les situations pouvant relever d'un accompagnement précoce vers l'adaptation du logement ou la mutation.

La Ville propose également aux locataires de pouvoir changer de logement, notamment en cas de handicap.

Notez également que les personnes en situation de handicap, ayant la reconnaissance RQTH, peuvent bénéficier du service



des aides à domicile du CCAS (01 49 69 15 81) ainsi que du portage de repas. Pour les personnes ayant besoin de soins à domicile, vous pouvez prendre contact avec l'Association cachanaise de soins et de maintien à domicile au 01 45 47 06 35.

Une école accueillante

La scolarisation des enfants en situation de handicap est une richesse pour tous, favorisant la tolérance et l'acceptation de la différence. Elle est inscrite dans la loi de 2005.



Raniraka

Le handicap à l'école

À Cachan, la question de l'accueil des enfants handicapés ne date pas d'hier. Dès 1987, la Ville a mis en place des classes de malvoyants et de non-voyants dans le cadre d'un partenariat avec l'institut du Val Mandé.

Aujourd'hui, des élèves atteints d'un handicap sont accueillis dans des classes dites « ordinaires ». L'accueil et les enseignements s'adaptent aux enfants sans les mettre à part des autres. Ils peuvent, selon les situations, bénéficier de l'accompagnement d'un assistant de vie scolaire (AVS) qui les aide dans certains gestes, facilite le contact avec les autres élèves et soutient l'enseignant. Pour bénéficier de cet accueil, l'enfant doit s'être vu reconnaître son handicap par la MDPH.

Les classes ULIS

Cachan compte 4 Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), des classes adaptées aux élèves porteurs de handicap, dans les écoles de ville. À Paul Doumer, deux ULIS accueillent pour l'une, les enfants en situation de handicap moteur, et pour l'autre, de handicap visuel. Les unités des écoles Carnot et La Plaine sont, quant à elles, adaptées aux enfants atteints de troubles des fonctions cognitives. Scolarisés en petits groupes, comprenant au maximum 12 élèves, les enfants sont encadrés par des enseignants spécialisés et accompagnés par un assistant de vie scolaire (AVS). Régulièrement, ils sont invités, à participer à un cours dans une classe ordinaire.

Pour faciliter la vie des familles, la Ville assure le lien avec le prestataire du STIF qui propose un service de transport individualisé domicile-école, financé par le Département du Val-de-Marne. 20 enfants handicapés en bénéficient à Cachan.

Et le temps périscolaire ?

En dehors du temps scolaire, la Ville assure l'accueil d'une vingtaine d'enfants en situation de handicap pendant le temps périscolaire pour favoriser leur socialisation. La référente handicap du service enfance, rencontre les familles et propose des solutions d'accueil adaptées à chaque enfant, avec les moyens assortis.

Au-delà des financements spécifiques engagés par la Ville, un soutien est apporté par la CAF (56 600 € en 2016). Des animateurs supplémentaires sont recrutés quand nécessaire et des formations dédiées à l'accueil des enfants handicapés sont régulièrement suivies par les agents.

La sensibilisation au handicap

Parler de différence et de tolérance, de respect de l'autre... C'est dans cet esprit que se déroule depuis l'année dernière, la semaine de sensibilisation au handicap dans les classes de CM2. Durant ces ateliers, renouvelés tous les ans et animés par les associations et les services de la Ville, en présence des enseignants, les enfants se mettent dans la peau d'une personne handicapée. Cette année, 300 élèves ont bénéficié de cette action de sensibilisation sous forme d'activités ludiques et de parcours spécifiques.



M^{me} Boulhalfa, enseignante, ULIS à La Plaine

« D'abord enseignante dans des classes ordinaires, je me suis spécialisée auprès des enfants porteurs de handicap. Dans ma classe, j'ai 10 élèves de 6 à 12 ans, dont le niveau s'échelonne de la petite section de maternelle à un CE2/CM1. Ils souffrent tous d'un retard de développement de la pensée, à divers degrés : trisomie, hyperactivité, autisme, inhibition... ce sont des enfants qui manquent de concentration, d'autonomie et d'attention. C'est loin d'être simple de faire travailler des élèves de niveaux si différents mais la plupart d'entre eux suivent quelques heures de cours dans des classes ordinaires. Dans ma classe, cela me permet d'organiser des temps d'apprentissage en très petits groupes, voire en individuel si nécessaire. Et je les suis sur un temps long, ce qui permet de nouer une relation de confiance, des liens forts. Enseigner en classe ULIS est ainsi pour moi une grande source d'enrichissement, une motivation supplémentaire ».



Perrot

S'épanouir en société

La Ville et ses partenaires s'engagent pour que le handicap ne soit pas un frein. À Cachan, les personnes handicapées sont clairement encouragées à participer à la vie sociale.



Aumerclier

Tous au cinéma !

Aller au cinéma est un moment de plaisir et de détente populaire qu'on aime partager mais qui, pour certains, semble impossible, voire est une épreuve. En partenariat avec l'association Ciné-ma différence, la Ville a souhaité rendre le cinéma accessible aux enfants et aux adultes présentant des troubles du comportement, et à leur famille. Ouvertes à tous les publics, ces séances ont lieu tous les deux mois, le samedi après-midi. Plus de 230 spectateurs en ont profité l'année dernière. Prochain rendez-vous le samedi 10 juin au cinéma La Pléiade.

En partenariat avec les centres socioculturels et les associations, des ciné-débats sont également régulièrement organisés pour favoriser la rencontre et l'échange entre les publics concernés.

Notez que le Théâtre Jacques Carat adapte aussi sa programmation. L'année dernière, avec *Goupil*, la compagnie de Pierre Ménard proposait un spectacle à base de langue des signes, permettant au public de découvrir un nouveau mode de communication.

Le sport, dans tous ses états

Le sport est un excellent moyen de s'épanouir et de se sentir bien dans son corps. La Ville propose de multiples occasions de se divertir, dans des conditions adaptées. Les personnes en situation de handicap sont ainsi conviées aux foulées cachanaises. Rendez-vous le 21 mai prochain ! Une fois par an, les sportifs transplantés et dialysés de l'association Trans-form affrontent l'association Un ballon pour l'insertion lors d'un match de football. Au-delà du défi, cet événement est l'occasion de sensibiliser

le grand public au don d'organe. À l'initiative des centres socioculturels et de la Ville, le tournoi « on s'handibouge » réunit des personnes handicapées et des personnes valides.



Séverine, 35 ans, bénévole pour ciné-ma différence

« Cachanaise depuis 7 ans, je suis bénévole auprès de la mission handicap de ma ville pour des raisons de sensibilité et de conviction personnelles. Je suis convaincue que le handicap est un véritable sujet sociétal avec de nombreuses actions à mettre en place. J'ai accompagné, en tant que bénévole, plusieurs séances de Ciné-ma différence. C'est un beau concept offrant aux personnes qui en sont éloignées une ouverture importante à la culture et aux autres. Nos différentes actions de sensibilisation relèvent du bon sens, sont simples et accessibles à tous. Elles se déroulent dans un cadre détendu, convivial et adapté à nos disponibilités. Et puis, nous ne sommes pas seuls, c'est un travail d'équipe, d'entraide mutuelle, encadré par la chargée de mission handicap de la Ville qui nous connaît et favorise ainsi un investissement durable et enrichissant. On fait de belles rencontres, on est fier quand on réussit à convaincre une famille de venir au cinéma et qu'elle en repart heureuse. »



Perrot



EMPLOI

Accompagner les travailleurs handicapés

Dans un contexte de chômage, il est d'autant plus difficile pour les personnes en situation de handicap de conserver ou de trouver un emploi. Le taux de chômage des personnes handicapées atteint ainsi 21% en France.

La loi de 2005 renforce le cadre législatif pour l'emploi des personnes handicapées : toutes les entreprises de plus de 20 salariés doivent employer au moins 6% de personnes en situation de handicap. Les entreprises qui ne respecteraient pas ce quota doivent verser une contribution à l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph).

La Ville donne l'exemple

À la Mairie, chaque offre d'emploi à pourvoir est « à compétences égales, accessible et ouverte aux personnes reconnues travailleur handicapé » en conformité avec la charte handicap. Le taux d'emploi de personnes handicapées s'établit ainsi à 6,14% en 2016. Par ailleurs, cette année, des formations sur le thème de l'accompagnement des personnes handicapées sont mises en place pour l'ensemble des agents d'accueil du public.

Le succès du handicapé

Pour favoriser l'emploi des personnes handicapées, la Ville organise depuis 6 ans (en partenariat avec l'Adapt, pôle emploi, cap emploi, ALTHER et Innovam) une rencontre annuelle entre demandeurs d'emplois reconnus travailleurs handicapés et des entreprises susceptibles d'être intéressées. Avec une quinzaine d'entreprises présentes en 2015, plus de 25% personnes ont ainsi été recrutées, sur un total de 80 candidats. En 2016, 126 candidats ont participé à l'handicafé. L'édition 2017 aura lieu à l'automne mais vous pouvez déjà envoyer votre candidature. La Ville et son partenaire l'Adapt commencent ainsi à démarcher des entreprises correspondant aux secteurs recherchés et ayant de vrais besoins de recrutement.

Envoyer votre CV et lettre de motivation à : communication@evry.ladap.net ou 11 rue du Bois sauvage 91055 Evry cedex.

+ d'info : 01 49 69 15 83

3 questions à Sylvie Chevalier, adjointe aux solidarités sociales et familiales, au handicap et aux personnes âgées



1/ Quelle est votre priorité en tant qu'élu en charge des personnes handicapées ?

La priorité est d'abattre les barrières, de faire que chaque Cachanais ait sa place de citoyen, quelle que soit sa situation de santé. Tout doit être accessible, possible. Dans des condi-

tions parfois différentes certes. Mais il n'est pas tolérable que, parce qu'une personne a un handicap, elle ne bénéficie pas des mêmes droits, des mêmes services, des mêmes loisirs que son voisin.

La Ville agit donc au quotidien pour créer les conditions qui permettent cet égal accès en créant des dispositifs comme Ciné-ma différence. Quand elle ne peut pas agir directement, elle cherche à faciliter les choses en s'appuyant sur ses partenaires. C'est le cas de l'handicafé.

2/ Est-ce que le personnel communal est sensibilisé à cette question ?

La formation est essentielle, d'autant plus quand le handicap n'est pas visible.

L'an dernier, des modules de sensibilisation ont été proposés à des animateurs du service enfance et jeunesse. L'objectif ? Mieux comprendre les besoins des enfants handicapés et y répondre de façon adéquate. En 2017, 70 agents d'accueil du public seront également sensibilisés. Il s'agit là d'une première étape.

J'en profite pour remercier les agents qui contribuent à la concrétisation des actions menées. Avoir des idées, c'est bien. Pouvoir les réaliser, c'est mieux. Et sans les agents, on en reste au stade des idées.

« La priorité ? Abattre les barrières, donner à chacun sa place de citoyen. »

3/ Que représente la sensibilisation des enfants à la question du handicap ?

Les enfants sont les adultes de demain. Ils ont moins de réticences, moins de freins vers les personnes handicapées que les adultes. Les sensibiliser dès le plus jeune âge, c'est faire en sorte que les barrières n'existent plus.

Il faut que le malaise autour du handicap cesse et que la prochaine génération ne fasse plus de différence. C'est pour cela que oui, la sensibilisation des enfants au handicap est primordiale. Cette année encore, 300 enfants des écoles élémentaires ont été sensibilisés par des ateliers. Quand on connaît, on n'a pas peur. C'est comme ça que petit à petit, les messages passent et les choses changent.

La communication municipale

Dans le magazine municipal, sur le site de la Ville, la page facebook, les panneaux lumineux, les affiches et autre guides, le service communication s'attache à vous délivrer une information claire et d'actualité.

32 

pages d'informations municipales
imprimées/mois

16 000 
magazines distribués/mois

750 
visiteurs/jour sur le site de la ville

652 
abonnés à la newsletter*


6 
guides édités chaque année

25 
campagnes d'affichage
événementiel/an

25 
articles publiés/mois
sur le site de la ville

703 
mentions j'aime sur la page
Facebook de la ville

3100 
interactions/mois
(j'aime, commentaires, partages, etc.)

196 
messages/an publiés
sur les panneaux d'information lumineux

*Toute l'actu de la Ville tous les 15 jours dans votre boîte mail, c'est simple avec la newsletter !

Pour s'abonner : www.ville-cachan.fr

Chiffres 2016



Exposition *À en perdre la tête*

Portraitiste de formation, Sylvie Laroche nous présente sa collection de chapeaux. De la capeline de rêve des grandes occasions au chapeau de tous les jours, elle nous montre à voir cet accessoire comme un objet d'art, qui mêle à la fois l'architecture, le design, la peinture, la sculpture, l'artisanat, l'innovation technique et textile. Installée à Cachan, Sylvie Laroche a reçu de nombreux prix, comme le 1^{er} prix professionnel « Chapeaux de l'Arc » et le 1^{er} prix « Cappel del mondo » à Alessandria en Italie. Chapeau bas l'artiste !

Du 18 avril 13 mai à l'Orangerie. Entrée libre. Vernissage le 20 avril à 19h.

+ d'info sur : ville-cachan.fr

Faust de Charles Gaunod, dimanche 9 avril à La Pléiade.



Anteplano Albrazkov

CINÉMA

Viva l'opéra ! en direct

Dans la poursuite du développement de son offre culturelle pour tous les publics, le cinéma La Pléiade diffusera, dès septembre prochain, des opéras mais aussi des ballets en direct.

« L'opéra au cinéma, je trouve cela formidable ! Cela permet de faire découvrir cet art au plus grand nombre et à des tarifs très accessibles ! En plus, on est vraiment dans l'ambiance. Je le sais, car j'ai moi-même été petit rat ! » confie Madame Schmitt-Béharelle à la sortie de *La Force du destin* diffusée le 16 mars dernier. Et bien, bonne nouvelle puisque dès septembre prochain, le cinéma La Pléiade renouvelle les séances avec, pour votre plus grand plaisir, quelques nouveautés.

Des séances d'opéras et de ballets en direct

Dès la rentrée prochaine, le cinéma La Pléiade renouvelle son partenariat avec UGC et l'Opéra national de Paris. Comme cette année, une dizaine de séances servies par des distributions brillantes seront programmées, à raison d'une fois par mois. Elles auront lieu le jeudi soir ou le dimanche après-midi. Et pour vous faire voyager toujours plus loin en terre lyrique, le cinéma diffusera des ballets, en plus des opéras. En outre, parmi les 10 séances, 6 seront diffusées en direct. De l'opéra comme si vous y étiez donc mais avec l'avantage d'être tout près de chez vous !

Démocratiser toujours plus l'opéra

Et pour permettre au plus grand nombre d'en profiter, les séances, notamment celles en différé, seront accessibles à des tarifs encore plus avantageux. Comme en 2016, des tarifs dégressifs seront appliqués à partir de 3 séances ainsi qu'un tarif préférentiel pour les moins de 26 ans. Les opérations « une place achetée = une place offerte » seront aussi renouvelées.

La programmation 2017-2018, encore à l'étude, vous sera dévoilée le mois prochain. En attendant, sachez que cette 2^e saison vous emmènera aux premières loges des meilleurs opéras du monde. Vous assisterez à des opéras que vous connaissez dans des présentations renouvelées et vous découvrirez des représentations nouvelles de compositeurs forcément connus. La qualité d'image, la parfaite sonorisation du cinéma et la transmission en direct vous feront vivre l'opéra avec la même intensité d'émotions qu'un opéra classique.

**Programme et ouverture des abonnements en juin 2017.
Renseignements au cinéma, 12 av. cousin de Méricourt et
par téléphone au 01 46 65 05 98**

+ d'info: cinema-lapleiade.fr



Oussama Thiri

Concert Aire de musique Hend Zouari

Auteure-compositrice et chanteuse tunisienne, Hend Zouari est l'une des seules femmes au monde à jouer du Kanoun, instrument à cordes de la famille des cithares. Avec sa voix cristalline et son sens de l'écriture mélodique, elle vous fera découvrir une musique traditionnelle d'Orient à la fois dansante et émouvante.

**Vendredi 28 avril à 19h30 à la bibliothèque centrale.
Concert gratuit - réservation conseillée au 01 49 69 61 60.**

+ d'info sur : bibliotheque.ville-cachan.fr et ville-cachan.fr



Aumercier

Les Foulées cachanaises.

Les Foulées cachanaises s'agrandissent

Grand événement sportif annuel, les Foulées cachanaises ont lieu le dimanche 21 mai prochain et dévoilent, cette année, deux nouvelles courses, dédiées aux familles.

Chaque année, elles rassemblent plus de 400 participants. De quoi s'agit-il ? Des « Foulées », événement incontournable de la vie sportive de Cachan. La prochaine édition est organisée par la Ville le dimanche 21 mai. Et pour leur 18^e édition, elles vous réservent une surprise...

La nouveauté : une course famille, dès 6 ans

Le programme concocté pour les coureurs s'enrichit et s'ouvre désormais aux plus jeunes. « Avec les courses famille, les parents vont pouvoir courir avec leurs enfants », précise Laurine Duverny, du service des sports de la Ville. « Nous aurons une course de 1,5 km pour les 6-11 ans et une de 3 km pour les 11-15 ans. Le départ est à 9h pour tous et les plus grands pourront faire une 2^e boucle. » Portant le même dossard, chaque famille prendra le départ avenue Cousin de Méricourt, tournera rue des Anciens Combattants avant d'arriver sur la rue Guichard. Deux euros de participation sont demandés à chaque famille.

Ces nouveaux parcours viennent compléter ceux traditionnellement proposés : le 5 km et le 10 km. Ce dernier est inscrit au Challenge du Val-de-Marne et bénéficie du Label FFA Régional 2017, qualificatif Championnat de France. Lors de l'édition précédente, plus de 450 participants avaient sillonné le centre-ville de Cachan.

Le 5 km partira à 9h15, le 10 km à 10h, toujours avenue Cousin de Méricourt.

Comment s'inscrire ?

Les Foulées cachanaises sont ouvertes à tous. Les inscriptions se font par courrier à l'Office Municipal des Sports jusqu'au 13 mai ou par internet, sur le site de la Ville (formulaire à remplir en ligne) et, jusqu'au 17 mai, sur le site Top Chrono (www.topchrono.biz). Il est possible de payer votre inscription en ligne.

Enfin, il sera possible de s'inscrire sur place, parking Gambetta, le samedi 20 mai de 9h à 13h. Pour les 5 et 10km, l'inscription sera possible le jour même, le 21 mai, à partir de 8h et jusqu'à 30 minutes avant le début de la course.

Les clubs souhaitant participer peuvent envoyer un tableau avec les noms, prénoms, distances et numéros de licence par courriel à oms.foulees@ville-cachan.fr.

Autre nouveauté, pratique, cette année : les dossards pourront être retirés dès la veille, samedi 20 mai, entre 9h et 13h place Gambetta.

+ d'info : service des sports
sports@ville-cachan.fr

1, 2, 3... nagez !



Si vous ne connaissez pas encore la piscine de Cachan, profitez des vacances de printemps pour aller piquer une tête. À chaque période de vacances scolaires, la piscine change ses horaires pour permettre au plus grand nombre

de profiter des bassins. Tous les jours de la semaine, du lundi au samedi, elle ouvre ses portes en continu de 9h à 20h (21h le vendredi) et de 9h à 18h le dimanche à partir du 1^{er} avril.

Retrouvez des séances d'aquagym, d'aquabike et la possibilité de louer des aquabikes.

Pour rappel, par mesure d'hygiène, les short et caleçons sont interdits tandis que le port du bonnet est obligatoire. A noter, le dimanche 23 avril, la piscine fermera exceptionnellement à 14h au lieu de 18h en raison d'une compétition. Merci de votre compréhension.

+ d'info : Piscine de Cachan
4 avenue de l'Europe
01 49 69 60 20

La récompense de l'engagement

Thierry Le Hannier, président d'honneur du COC, s'est vu remettre la Médaille d'argent de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif par Jean Vintzel, Chevalier de la Légion d'Honneur et Conseiller auprès du président du COC, le 25 mars dernier. Thierry Le Hannier a été président du COC de 2004 à 2010, trésorier général de 2010 à 2016 et membre du COC depuis sa création en 1988.





ÉCONOMIE SOLIDAIRE

Ressourcez vos objets avec la Mine

Allier économie solidaire, action sociale et développement durable, c'est le projet fou que mène l'équipe de la ressourcerie La Mine. Zoom sur cette « success story » où rien ne se perd et tout se crée !

Récupérer et valoriser

La Mine est un centre de récupération et de valorisation d'objets, dans l'esprit de l'économie circulaire. « Si vous souhaitez vous séparer de vêtements, bibelots, jouets, vaisselle, petits meubles et électroménager, livres, CD, DVD..., en bon état, vous pouvez les déposer à la Mine. Nous pouvons aussi les récupérer chez vous. Ensuite, on s'occupe de leur donner une seconde vie » explique Régis Pio, co-fondateur de l'association. Car la Mine, c'est aussi un espace de revente où l'on peut acheter à prix solidaire (20% du prix neuf). Et la formule séduit. « Depuis son ouverture en décembre dernier, 30 à 50 personnes nous rendent visite chaque jour et nous avons récupéré plus de 15 tonnes d'encombrants » se réjouit l'initiateur du projet.

Face à ce succès, l'association prévoit de se déployer. « Nous sommes en lien avec les centres socioculturels pour organiser le Récup Tour, des collectes en pieds d'immeubles » annonce-t-il.

Un projet à vocation sociale

« Le projet porteur, c'est d'allier économie, environnement et action sociale » souligne Régis Pio. « Nous employons actuellement 14 personnes, dont 10 sont en insertion professionnelle » précise-t-il, en plus des

4 emplois permanents, des 135 membres adhérents et des 55 bénévoles, dans une démarche de participation citoyenne.

Autre vocation sociale du projet : la Mine propose un accompagnement aux femmes victimes de violences conjugales. « Nous leur offrons un service gratuit de déménagement express et d'aménagement, et nous proposons d'équiper leur logement avec des objets récupérés. À court terme, nous souhaitons étendre ce dispositif à toutes les personnes dans le besoin » confie le co-fondateur de la Mine.



Le projet porteur, c'est d'allier économie, environnement et action sociale »

Sensibiliser au réemploi et former des éco-citoyens

Autre mission : rappeler aux citoyens que des alternatives existent avant de jeter un objet. L'association organise ainsi des ateliers de revalorisation. Les « repair cafés » par exemple, proposent de réparer un objet avec l'aide d'artisans compétents. Le FabLab, en lien avec la ménagerie technologique de l'IUT de Cachan, facilite la récupération et la

réparation d'objets numériques. Dans un esprit de transmission de compétences, elle propose aussi de l'initiation au code numérique.

Chaque mois, ce sont ainsi une dizaine d'ateliers qui sont proposés. « Nous développons aussi nos partenariats pour être présents dans les manifestations et sensibiliser le public » ajoute Régis Pio. La Mine participera ainsi au festival Charivarues et à la Fête de la Nature de Cachan au mois de mai.

Améliorer la qualité de notre ville, proposer de nouveaux services de proximité, créateurs de lien social... Voici les belles initiatives citoyennes portées par la Mine, et soutenues par la Ville, qui a aidé à l'obtention de financements auprès du SIPPAREC et met à disposition un centre de stockage situé rue Etienne Dolet.

La ressourcerie La Mine

74 av de la Convention à Arcueil
Du mercredi au samedi de 14h à 18h
contact@ressourcerie-la-mine.com /
07 82 95 16 78

+ d'info sur :
www.ressourcerie-la-mine.com

**UNE BANQUE
QUI APPARTIENT
À SES CLIENTS,
ÇA CHANGE TOUT.**

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL DU VAL DE BIÈVRE-CACHAN

1 rue Marx Dormoy - 94230 Cachan

Courriel : 06174@creditmutuel.fr

0 820 001 209 Service 0,12 € / min + prix appel

Le Crédit Mutuel, banque mutualiste, appartient à ses 7,7 millions de clients-sociétaires.



**ISOLATION & RAVALEMENT
DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...**

MURS • MENUISERIES • COMBLES • VMC • RAVALEMENT

-30% de crédit d'impôt

Sceaux
fcaweb.fr **01 41 87 08 25**

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



Les Menus Services
LE REPAS À DOMICILE
ET BEAUCOUP PLUS ENCORE

**Dès demain,
votre repas
chez vous!**

Agence Hauts-de-Seine Sud
26, rue Pierre Semard - 92320 Châtillon
Mise en place sous 48 h sans engagement de durée

01 47 61 15 85
www.les-menus-services.com

AUFFRET MATÉRIAUX

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
ENLÈVEMENT DE GRAVOIS

Vente aux particuliers



STARMAT
les matériaux, c'est notre métier

AIR LIQUIDE

79-83, avenue Paul-Vaillant-Couturier - ARCUEIL
Tél. : 01 45 46 37 70



LISSAC
l'Opticien
Vos yeux méritent Lissac

2^{ème} paire de qualité 1€ de plus*

* Pour l'achat d'1 paire et 2 verres correcteurs, pour un prix à 150€ en verres unifocaux et 200€ en verres progressifs, vous bénéficiez simultanément pose 1€ de plus d'une 2^{ème} paire équipée de 2 verres organiques standard blancs. Offre 2^{ème} paire constituée d'une monture à choisir dans la collection Dwell et de deux verres correcteurs, de même correction que la 1^{ère} paire, non traités, non amincis, non durcis et non traités antireflet. Suppléments possibles payables après établissement d'un devis. Voir conditions en magasin. Offre applicable uniquement pour les correcteurs +3,00 + 4,00 et 4 + 5,00 à 6. Offre valable du 01/01/2017 au 30/06/2017 et non cumulable avec d'autres offres et avantages. Photo non contractuelle. Les montures et verres correcteurs constituent des dispositifs médicaux qui sont des produits de santé réglementés, revêtus du marquage CE sur les produits ou le document d'accompagnement, conformément à la réglementation. Demander conseil à votre opticien. Octobre 2016. SIREN 451 263 859 - RCS Nanterre.

LISSAC
3, rue Guichard - 94230 CACHAN
01 46 64 92 25

Mr. Bricolage
ON PEUT COMPTER SUR LUI

AMÉNAGER DÉCORER JARDINER BRICOLER

en plein cœur du centre ville à Cachan



**PARKING
200 places
GRATUI 2h**



01 46 65 09 50
29/31, avenue Louis-Georgon
du lundi au samedi - 9h/19h30

Groupe socialiste

Les acquis du quinquennat

Dix ans de pouvoir de la droite (2002-2012) avaient laissé un pays exsangue : tension entre les Français, dégradation de la compétitivité économique, explosion de la dette publique et crise sociale, diminution drastique des effectifs dans les écoles et dans la Police nationale... Même si tout n'a pas été réalisé et malgré les terribles épreuves que nous avons collectivement traversées, le quinquennat de François Hollande a permis de redresser la situation.

La gauche a sauvegardé notre modèle social, tant mis à mal, par l'équipe précédente. La Sécurité sociale est à l'équilibre, les retraites sont financées, la généralisation du tiers-payant a été voté, les 60 000 postes dans l'Éducation nationale ont été affectés ainsi que le rétablissement de la formation initiale pour les enseignants et le renforcement de l'éducation prioritaire. Sans parler, de la mise en place du mariage pour tous, de la création de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) ou de l'accord historique de Paris sur le climat lors de la COP 21.

Nous pouvons souligner que la croissance semble enfin de retour, le déficit public est à son plus bas niveau depuis des années, les entreprises ont repris les investissements et notre économie s'est remise à créer des emplois, même si c'est encore trop peu.

Gouverner à gauche ou à droite ce n'est pas la même chose ! Comme l'a souligné le Président lors d'un récent déplacement « il y a encore trop de chômage, trop d'inégalités, trop de précarité », que « cela ne suffit pas à sous-estimer l'action mais cela justifie de l'amplifier ».

Pour le groupe socialiste et apparenté ce qui a été réalisé depuis 2012, doit être amplifié et accentué dans le sens d'une toujours meilleure protection des Français, dans une démocratie sociale et écologique et c'est pourquoi le vote à gauche est indispensable !

Les élus socialistes et apparenté

Groupe radical de Gauche

Plus que jamais, les droits des femmes sont en danger !

En mars, lors d'une séance plénière du parlement européen, un député a affirmé que « les femmes doivent être moins payées que les hommes car elles sont plus faibles, plus petites et moins intelligentes ».

A la veille des élections présidentielles et législatives et face au danger que représente la montée du FN et des idées réactionnaires en tout genre, le combat pour les droits des femmes doit s'imposer dans les débats.

La montée des populismes et des extrêmes, les coups portés à la laïcité, les remises en cause incessantes du droit à l'IVG, l'augmentation de la violence contre les femmes et la progression de l'inégalité femme-homme, en France et dans le monde, font craindre de nouveaux reculs pour les droits et les libertés des femmes.

Le PRG défend un projet global pour l'égalité et la liberté des femmes qui comporte :

- l'instauration d'un accueil spécifique aux femmes victimes de violences sexuelles, physiques et psychologiques dans chaque commissariat en lien avec les associations locales
- la lutte contre les stéréotypes à l'école, afin que les jeunes, filles comme garçons, puissent librement choisir leur parcours éducatifs et professionnels
- l'application de sanctions financières pour toutes les entreprises qui ne respectent pas l'égalité salariale
- la création d'un droit à la procréation médicalement assistée (PMA) pour toutes les femmes sans conditions
- la protection du droit à l'IVG par le renforcement des centres IVG, le développement de leurs moyens et la création d'un droit européen à l'IVG
- la promotion de la laïcité, seul rempart contre les obscurantismes, les extrémismes et les restrictions des libertés.

Yasmine Cajon et Hervé Willaime



Groupe PCF Front de Gauche

A GAUCHE TOUTE !

Dans quelques semaines le premier tour de l'élection présidentielle, c'est un moment important pour l'avenir de notre pays.

La campagne se déroule dans un climat délétère, sur fond d'affaires et de coup bas politiques.

La défiance à l'égard d'un débat et de choix politiques qui ignore les urgences de la grande majorité de la population est très profonde.

Tout est fait pour priver les Français d'un véritable choix, en les enfermant dans un scénario présidentiel piégé afin que perdurent les dominations libérales.

Celles-ci, incarnées par le vote « Macron » paré des vertus du vote utile anti-Le Pen, devient l'arme majeure de marginalisation de la gauche dans l'élection présidentielle.

Face à tous ces dangers, à toutes ces impasses pour le monde du travail, nous voulons construire une nouvelle majorité politique de gauche alternative à l'austérité, au service des luttes sociales, en proposant un pacte d'engagements communs

En effet par votre vote, vous avez le pouvoir de changer votre avenir. Seule une alternative de gauche et un ambitieux programme de transformation sociale qui s'attaque à la finance et impose un nouveau modèle respectueux des hommes et de la planète pourront répondre durablement aux enjeux de notre époque.

Avec votre bulletin de vote, vous pouvez tracer un autre chemin pour la France, loin de la casse sociale de la droite, des vieilles recettes libérales et de la violence de l'extrême droite, et contribuez à faire naître une nouvelle majorité politique à gauche à laquelle nous voulons travailler.

Le 23 avril, concrétisez vos idées et vos ambitions pour la France, faites le choix du progrès social et de l'humain d'abord !

Groupe communiste et apparenté



Groupe environnementaliste

Anthropocène

Ce néologisme est utilisé pour définir l'époque actuelle où l'espèce humaine induit une modification géologique fondamentale de la lithosphère.

Le 7 mars, le zoo de Thoiry a été victime d'un meurtre de rhinocéros pour sa corne valant 50 000 €. Réduite en poudre, elle aurait des vertus identiques au viagra. Sachant que ce n'est que de la kératine il suffit, pour bander comme un cerf, de se ronger les ongles, c'est bien moins cher !

L'attentat de Londres peut sembler plus dramatique, mais jusqu'ici le braconnage en Afrique de ces animaux semblait loin. Mais là on est à 50km de Paris. Cette tragédie est révélatrice des dégâts et que l'extinction de masse est une réalité. Il n'y a pas que l'orang-outang de Bornéo qui morfle. Les lémuriers de Madagascar ne dansent pas vraiment sur « I like to move it ». Et bientôt il n'en restera que dans les zoos. Quant aux tigres, ils doivent compter leurs rayures, car à part ceux que Vladimir protège (ils mangent bien les journalistes) on les comptera bientôt sur les doigts. On peut supposer que dans certains pays dits « sous-développés » la misère pousse à d'autres préoccupations que de savoir s'il y aura encore des gorilles dans 10 ans et au prix du « coltan » on ne donne pas cher des chimpanzés. Pourtant ici cela ne vaut guère mieux. Dans la première décennie 2000 la France a laissé s'éteindre l'isolat génétique de l'ours des Pyrénées en tolérant le meurtre de la dernière femelle et la fin de l'ours Papillon. Une forêt avec des ours a une autre « gueule » que le bois de Vincennes, non ? Le capital environnemental est un vrai trésor et nous assistons impuissants à cette annihilation. Si la France n'a pas pu sauver ses derniers ours c'est un bien mauvais présage. Aux dernières nouvelles tous les zoos d'Europe coupent la corne de leurs rhinos. C'est moche de penser que les enfants devront imaginer cet animal avec un appendice pointu ?

Joël Fraud groupe environnementaliste social

Cachan ensemble, faisons vivre notre ville

La liberté de réunion baillonnée

Article 20 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme : « Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifique ».

Le 25 mars notre collectif se réunissait pour débattre des élections. Nous avons été hébergés dans une école d'une commune voisine car le maire ne nous a pas attribué de salle. Cet exil n'est pas le premier. Nous avons décidé d'en informer les Cachanais. Il s'agissait d'une réunion de nos membres. Aucune salle de la Maison des Associations ne permet d'accueillir 100 personnes. Avec les travaux de la mairie, il ne reste que la Grange Gallieni pour parler politique.

La ZAC Desmoulins prévoyait un gymnase et des locaux associatifs en face du collège P. Bert. En 2003, ce projet a été transféré à côté du théâtre, puis abandonné. L'optique est désormais d'utiliser le gymnase Jesse Owens (ENS). De locaux associatifs, il n'est plus question.

Cette pénurie devrait inciter à assouplir l'usage d'autres locaux : oui, mais pas pour tout le monde.

- Le COC a heureusement pu utiliser le réfectoire de l'école Carnot pour son loto,
- Un groupe pluri-religieux a pu tenir une réunion "ouverte à tous" dans une salle du centre socio-culturel de la Plaine (au mépris de l'usage qui interdit toute réunion confessionnelle et bien que deux des cultes représentés disposent de locaux appropriés)

Même pour une réunion réservée à ses membres, sans publicité extérieure, cette possibilité nous a été refusée car "on ne fait pas de politique dans ces lieux".

Et quand le PS mobilise des locaux scolaires et sportifs pour les deux tours de la primaire de sa "belle alliance populaire", ce n'est pas de la politique ?

Alors, trois poids trois mesures ?



Dans cette rubrique s'expriment les différents groupes politiques composant le conseil municipal.

Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs

Les élu(e)s de la majorité

- **PS** : ps.cachan@gmail.com
Blog : ps-cachan.org
- **PCF Cachan** : pc-cachan@orange.fr
- **PRG** : prg.cachan@gmail.com
- **Environnementalistes** : jofraud@aol.com
cachanenvironnemental.wordpress.com

Dynamisons Cachan - Groupe Les Républicains

- accueil@dynamisonscachan.fr
- www.dynamisonscachan.fr

Cachan ensemble

- cachan2014@gmail.com
- www.cachan-ensemble.fr

Groupe UDI - Modem - Alliance centriste

- udi.cachan@gmail.com

+ d'info : Si vous souhaitez rencontrer vos élus, retrouvez les jours et horaires des permanences sur www.ville-cachan.fr

Les élus de Cachan Ensemble

Dynamisons Cachan - Groupe Les Républicains

Egalité, égalité...

Voilà un concept bien difficile à définir et à quantifier, pour preuve, la difficulté rencontrée par le rapporteur du document sur la situation du personnel communal de la ville en 2016 au regard de l'égalité femmes / hommes.

Est-ce que cette démarche a du sens ? N'est-on pas plutôt en train de générer un malaise et donc de l'inégalité en cherchant à quantifier un concept ? Et continuer dans cette voie, ne conduirait-il pas à créer des statistiques ethniques, interdites actuellement par la loi ? Est-ce qu'il va nous permettre de mieux maîtriser nos dépenses de personnel ?

Mais, puisque c'est dans l'air du temps, que peut-on voir dans ce rapport à travers les quelques chiffres fournis ?

En 2015, les femmes sont surreprésentées : 347 emplois permanents (équivalent temps plein) contre 233 occupés par des hommes. Ce déséquilibre est accentué au niveau de l'encadrement. Elles sont environ deux fois plus nombreuses chez les cadres A et 3,5 fois plus chez les cadres B.

La répartition entre fonctionnaires et contractuels est équivalente pour les deux sexes, à savoir de l'ordre de 78 %, alors qu'en moyenne, les autres communes sont bien en deçà.

47 % des fonctionnaires ont bénéficié d'une évolution de carrière en 2015. Or, si les avancements de grade et d'échelon sont restés proportionnels à chaque population, il n'en a pas été de même pour les promotions internes : 83 % pour les femmes contre 17 % pour les hommes.

Dans le même temps, le taux d'absentéisme pour maladie (type grippe...) des femmes est supérieur à celui des hommes : 4,87 % du temps de travail contre 3,83 %.

Les informations fournies sur les salaires et les formations sont insuffisantes pour faire une analyse. Mais, ne désespérons pas...

Alfred Spohner - Christelle Prache - Joël Langlais

Groupe UDI - Modem - Alliance centriste

Les questions de la Présidentielle

Pourquoi, depuis janvier, les lois sur la présomption d'innocence, sur le secret de l'instruction et sur la prescription ne s'appliquent-elles pas à François Fillon, candidat de la droite et du centre ?

Pourquoi son avocat Me Antonin Levy, dit-t-il que « l'enquête est viciée jusqu'à la moëlle » ?

Qu'est-ce que cette « structure clandestine » dénoncée dans « Bienvenue Place Beauvau » ?

Le Parquet va-t-il déclencher une enquête suite aux infractions qui y sont constatées par les élus de droite : « association de malfaiteurs, corruption, corruption des autorités judiciaires, trafic d'influence, atteinte à la vie privée, atteinte au secret des correspondances, abus d'autorité, complicité de fraude fiscale, violation du secret professionnel, violation du secret de l'enquête » ?

Que penser du fait que cette affaire Fillon profite directement à M. Macron ?

Comment M. Macron, Secrétaire Général adjoint de la Présidence puis Ministre des Finances de F. Hollande, aujourd'hui rejoint par nombre de Ministres et Députés socialistes, pourrait-il représenter le « renouveau » ?

M. Macron et ses « députés internet » pensent-ils que piocher les idées des autres suffit à construire un vrai programme présidentiel ?

Pourquoi aucune enquête n'est-elle ouverte, malgré la plainte d'Anticor, sur les déclarations patrimoniales de M. Macron : plus de 3 millions en 2014 et dix fois moins en 2015 ?

Comment M. Macron a-t-il pu, en Algérie, accuser la France de crimes contre l'humanité ?

Sa candidature est-elle une imposture ? Un recyclage socialiste ?

Le 23 avril, ces questions doivent se poser avec gravité, pour les électeurs Cachanais comme pour tous les électeurs Français.

Alain Ospital - Daisy Massé



Déchets verts : nouveau planning secteur est



Avec les beaux jours, la collecte des déchets verts reprend à partir du 3 avril (ouest) et du 5 avril (est). Sont ainsi collectés les petits branchages, feuilles mortes, tontes de gazon placés dans des petits sacs adaptés, à retirer à l'accueil de la mairie.

Le planning de collecte des déchets verts évolue

dès ce mois-ci pour une meilleure gestion de ce service : vos déchets sont toujours collectés le lundi pour le secteur ouest et le sont désormais le mercredi pour le secteur est (au lieu du mardi). Pour rappel, il convient de sortir vos déchets verts la veille au soir de la collecte, à partir de 18h.

La déchèterie mobile (tous les 2^e samedi du mois, voir ci-dessous) dispose également d'un espace de collecte pour les déchets verts.

+ d'info : 01 49 69 60 90

Mémo du tri en ligne !

Dans quelle poubelle jeter la bouteille d'huile que vous venez de finir ? À quelle date sortir votre poubelle verte ?

Toutes ces questions trouvent désormais des réponses grâce au mémo du tri que la Ville vient de mettre en ligne sur son site.

Deux annuaires composent ce mémo : un annuaire par déchets, qui vous indique dans quelle poubelle les jeter, et un annuaire par rue, qui vous indique les dates de passage de chacune des collectes en fonction de la rue où vous vivez.

Deux méthodes de recherche s'offrent à vous : une recherche par liste ou une recherche libre vous permettant de taper directement le nom du déchet ou de votre rue.



+ d'info : ville-cachan.fr, rubrique Pratique

DÉCHETS

Collectes du mois

● Collecte des déchets verts

Les déchets verts sont collectés le lundi (secteur ouest) et le mercredi (secteur est). Voir l'article ci-dessus.

● Pensez à la déchèterie mobile !

Elle est mise ponctuellement à la disposition des habitants (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois) tous les 2^e samedi du mois au 104 avenue Gabriel Péri (entre les ronds-points Lunain/Saussaies).

Prochain rendez-vous : **samedi 8 avril**

● Déchets toxiques

Samedi 15 avril de 9h30 à 12h30 au marché, de 13h30 à 14h45 sur le parking Belgrand et de 15h à 16h30 sur le parking Guichard-Deschamps.

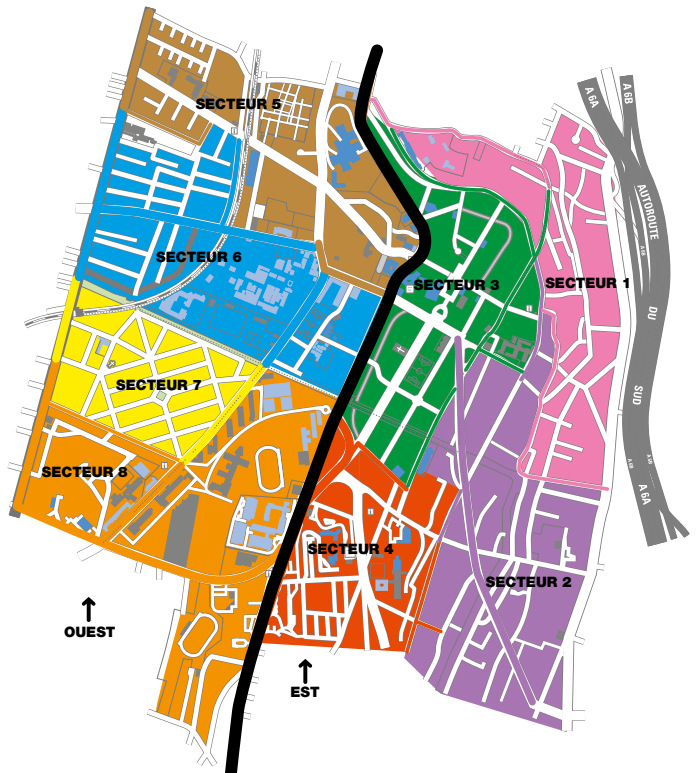
Le camion ONYX collecte les piles et les déchets toxiques.

● La ressourcerie la Mine

Collecte, valorisation et revente de meubles et d'objets. Dépôt d'objets : du mercredi au samedi de 14h à 18h. Collecte à domicile : prise de rendez-vous au 07 82 95 16 78 / collecte@ressourcerie-la-mine.com
74 avenue de la Convention à Arcueil.

● Collecte sélective des emballages

Ils sont collectés le mardi et le vendredi.



● Collecte des encombrants

Secteur 1 : mardi 4

Secteur 2 : jeudi 6

Secteur 3 : mardi 11

Secteur 4 : jeudi 13

Secteur 5 : mardi 18

Secteur 6 : jeudi 20

Secteur 7 : mardi 25

Secteur 8 : jeudi 27

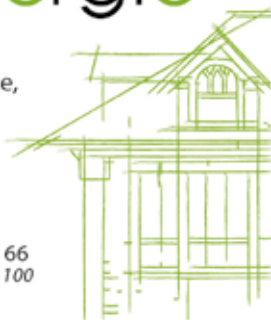
NB : pas de collecte la 5^e semaine du mois

Cap Energie

Isolation thermique, couverture,
traitement de l'humidité,
traitement de charpente,
ravalement, électricité...



06 63 59 84 30 / 06 52 46 52 66
SAS Cap'Energie - RCS 813 734 100



Pompes Funèbres
& Marbrerie

Organisation d'obsèques et marbrerie
MONUMENTS - CAVEAUX - CONTRATS OBSÈQUES



Assistance téléphonique 24 h/24 7j/7

17, avenue Carnot - 94230 Cachan
adc.pfmcachan@hotmail.fr - www.adc-pfm.com
Tél. : 01 41 24 01 23

Pour vos travaux

- d'aménagements extérieurs
- de raccordement à l'égout
- création de bateau d'accès
- de terrassement

Contactez :

SPTP & TP

Terrassement
V.R.D.
Assainissement

248 bis, rue Gabriel Péri
94230 CACHAN

Tél : 01 45 47 78 93

Fax : 01 45 47 26 56

E-mail : sptp-tp@wanadoo.fr

1200 OPTICIENS
PROFESSIONNELS DE SANTE
S'ENGAGENT

Optic 2000

Une nouvelle vision de la vie

OBJECTIF
ZÉRO
DÉPENSE*

Parce que je suis Opticien Optic 2000, un professionnel de santé responsable et engagé pour l'accessibilité et la qualité des soins en optique,

JE M'ENGAGE À :

- Vous proposer une offre adaptée à vos besoins en minimisant autant que possible votre budget optique.
- Vous garantir un équipement (monture et verres) de qualité, conforme à votre ordonnance et adapté à vos besoins et vos usages quel que soit votre budget.
- Vous offrir un conseil et un service de professionnel de la vue responsable.
- Vous permettre de conserver votre équipement dans la durée avec un service après-vente et des garanties adaptés.

www.optic2000.com

*Les opticiens Optic 2000, professionnels de santé, s'engagent à vous proposer une offre adaptée à vos besoins et conforme à votre ordonnance en minimisant autant que possible votre budget optique dans le cadre de la réglementation applicable aux « contrats responsabilité » et des partenariats avec les organismes d'assurance maladie. Cette garantie à condition et à l'occurrence d'un évènement majeur. Conformément à la réglementation en vigueur, votre opticien vous informera individuellement sur le contenu de ses dépenses optiques et les conditions qui vous sont applicables sur le lieu de la vente. Janvier 2017 - SIREN 525 992 018 - RCS Nanterre.

OPTIC 2000

6, avenue Cousin de Méricourt - 94230 CACHAN
01 46 64 28 88



- FENÊTRES PVC / BOIS / ALU
- PERGOLAS
- PORTES D'ENTRÉE
- STORES
- PORTES BLINDÉES
- VOILETS
- PORTES DE GARAGE
- PORTAILS

VOTRE INSTALLATEUR CONSEIL DEPUIS 1985

Alain Peuchot SARL

VOTRE PROJET AU CŒUR DE NOTRE PASSION



01 46 63 36 25

101 av. Aristide Briand • RN 20 • 94230 CACHAN

E-mail : alain.peuchot94@orange.fr • Site : www.remplacement-fenêtres-cachan.fr



Agence du Centre

Depuis 1979



www.agenceducentre-cachan.com
immocentre.cachan@wanadoo.fr

**Achats
Ventes
Locations**



A votre service sur notre commune depuis 1979

AGENCE DU CENTRE TRANSACTION
1 av. Cousin de Méricourt - 94230 Cachan
Tél. : 01 46 64 01 38 - Fax : 01 45 47 63 50

MENUS DU MOIS D'AVRIL

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 3 au 7 avril	Friand bolognaise, œufs florentine, épinards, yaourt nature, banane	Salade vinaigrette, gigot d'agneau, flageolets, carré, compote de pomme	Salade de perles et crudités, filet d'églefin à la dieppoise, haricots verts persillés, Saint-Paulin, poire	Poireau sauce ravigote, wok asiatique de nouilles chinoises et dinde, petit suisse aux fruits, kiwi	Salade d'avocats et crudités, escalope de porc sauce charcutière, salsifis, Comté, minis choux à la vanille
Du 10 au 14 avril	Salade de pois chiches au miel, bœuf bourguignon, duo de chou romanesco et chou-fleur, faisselle et confiture, orange	Salade de concombre et maïs, couscous de poisson, emmental, île flottante	Radis beurre, saucisse de Francfort, pommes rissolées, Chaources, ananas au sirop	Salade de pâtes océanes, rôti de dinde aux pruneaux, petits pois, Samos, pomme	Betteraves à l'échalote, saumon rôti à l'huile d'olive, riz pilaf, yaourt arôme, melon jaune
Du 17 au 21 avril	FÉRIÉ	Carottes râpées au sésame, blanquette de veau, blé, Pyrénées, compote de pêche/œuf de Pâques	Salade de lentilles à l'oignon rouge, roussette sauce basquaise, fenouil braisé, petit suisse nature, banane	Menu des enfants* : salade de tomates et haricots verts, escalope de poulet aux herbes, gratin dauphinois, duo de fromages (bleu et tomme de Savoie), pastèque	Pamplemousse, rôti de porc au jus, courgettes sautées à l'ail, Camembert, semoule au lait
Du 24 au 28 avril	Batavia vinaigrette, boulettes de bœuf sauce tomate, spaghettis, demi chèvre, poire au sirop	Salade de pommes de terre au thon, dos de cabillaud au beurre citronné, snap peas, fromage blanc, kiwi	Salade de cœurs de palmier soja, sauté de dinde vallée d'Auge, quinoa, Cantal, poire	Courgettes râpées aux raisins, côte de porc à la moutarde à l'ancienne, cotes de blettes, mimolette, far breton	Macédoine à la vinaigrette, rôti de bœuf froid, purée de pommes de terre et patate douce, yaourt aux fruits, ananas

* Menu élaboré par les élèves de l'école Belle Image lors de la dernière commission « menus ».



GOMES

PORTAIL FAMILLE

Les réservations pour les mercredis de mai à juillet se sont clôturées le 1^{er} avril. Les réservations pour les vacances d'été ont lieu du **29 mai au 10 juin**. Pour rappel, la réservation est obligatoire pour fréquenter les accueils de loisirs. Vous pouvez:

- réserver en ligne sur le portail famille via le site internet de la Ville : www.ville-cachan.fr
- compléter le formulaire de réservation disponible au service des affaires scolaires et dans les accueils de loisirs.

CARNET DU MOIS DE FÉVRIER

Bienvenue à

Mohammad Abouali ; Joséphine Abraham ; Julie Alcantara Pando ; Swann Boucher ; Louay Boujday ; Rayhane Bouslah ; Sarah Chbil ; Lydia Cherifi ; Oskar Deng ; Issa Diabaté ; Djibril Doumbia ; Raphaëlle Dussaux Collo ; Layana Hachem ; Clara Hoghberg ; Manel Issad ; Tristan Jeanmougin ; Soafia Kalivogui ; Amir Koné ; Ibrahim Konte ; Joachim Lall ; Djennah Lanzada ; Zoé Le Maigat Acard ; Nina Lopez Isssaoub ; Flora Masson ; Anaëlle Mavoka

Mwanda ; Timothée Nemboko ; Arthur Nguyen ; Riane Ozdemir ; Wail Seddiki ; Swathy Srirangan ; Trevor Ternier.

Ils ou elles se sont uni(e)s :

Sabine Abergel et Eric Huëlvan ; Rebiha Hassani et Abdelkader Keramane ; Julien Velasquez et Claudia Echeverri Morales ; Frédérique Wyczisk et Marlène Sabard.

Ils nous ont quittés

Alice Albertini (veuve Riche) ; Fabrice Asmar ; Huguette Avesque ; Mireille

Bouchet (veuve Bouiller) ; Jean-Claude Breton ; André Colin ; Robert Evrard ; Frédéric Foucher ; Ginette Gallet (veuve Clément) ; Hélène Gerbi (veuve Dekeyser) ; Jean Labroue ; Léone Laclef (épouse Simonin) ; Robert Leboucher ; Chantal Michaud ; André Planche ; Marie-France Robert (épouse Auclin) ; Léa Sipile ; Farhat Tebib ; Anne-Marie Thomas (épouse Lacomba).

● Commissariat de Cachan

15 rue Marx Dormoy - 01 45 46 73 00
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h

● Médiation familiale

Situations conflictuelles au sein de la famille (consultation, médiation). Gratuit.
Jeudi 20 avril de 9h à 17h
Maison Cousté - 19 rue Cousté - 01 41 98 36 40

● Permanence gratuite d'un avocat

Tous les 3^e samedi du mois de 10h à 12h30, sur rdv. au 01 49 69 69 69
Hôtel de Ville - square de la Libération

● Écrire ensemble

Aide à la rédaction de courriers, documents administratifs (sauf documents fiscaux) et oriente vers les services ou organismes compétents. À la Direction du Développement Social : mardi, mercredi et samedi : 9h à 11h30. Pas de permanence les samedis précédents les vacances, renseignement au 01 49 69 15 70.

● Point Info Familles

Informations sur les inscriptions en crèche. Mardis 4 et 18 avril à partir de 17h, grange Gallièni, 2 rue Gallièni - 01 46 15 04 71 ou christine.monroc@c94.fr

● ADIL

Association départementale d'information sur le logement pour les propriétaires et locataires. Tél. : 0820 16 94 94
Mardi 11 et 25 avril de 14h à 17h, à la Direction du Développement Social.

● Service de Soins Infirmiers à Domicile de la Ville de Cachan (ACSMD)

Intervention à domicile, sur prescription médicale, d'infirmières et d'aides-soignantes auprès des Cachanais de plus de 60 ans, handicapés de moins de 60 ans et patients Alzheimer. Contact : 01 45 47 06 35

● AERA

Accueil, Ecoute, Rencontre, Adolescence est un lieu de soutien pour les jeunes et leur famille. Soutien psychologique, guidance parentale, groupes de parole. 19 rue Cousté. Tél. : 01 45 46 64 39. Ouvert le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h à 19h et le jeudi de 13h à 19h.

● Permanence gratuite d'un avocat

Le 3^e samedi du mois de 10h à 12h30, sur rendez-vous au 01 49 69 69 69. Hôtel de Ville, square de la Libération

● CLLAJ

Le comité local pour le logement autonome des jeunes aide les jeunes à trouver un logement. Jeudi : 17h à 19h, 6/12 avenue du président Wilson. Infos au 01 45 46 51 39

● Mission locale INNOVAM

1 rue de la Gare. Infos au 01 41 98 65 00

COLLECTE DE L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

Le vendredi 28 avril, l'épicerie solidaire organise une grande collecte au Simply Market de Cachan. Les bénévoles seront présents toute la journée pour récolter les dons, suite à vos achats. Les besoins sont particulièrement importants cette année, le nombre de bénéficiaires a été en forte augmentation cet hiver. Merci de votre générosité !



PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 2 avril : pharmacie du Pont Royal, 212 av. Aristide Briand à Bagneux

Dimanche 9 avril : pharmacie des Arcades, 10 rue Guichard

Dimanche 16 avril : pharmacie Huynh Hoa, 4 av. de la Division Leclerc

Dimanche 23 avril : pharmacie de La Plaine, 40 av. du Gral de Lattre de Tassigny

Dimanche 30 avril : pharmacie Minier, 30 av. Carnot

EN LANCEMENT

Un quartier calme et résidentiel

vous verrez la différence

COGEDIM

vous votre havre de paix proche de Paris

GRUPE ALTAREA COGEDIM

À CACHAN,
Esprit Coteaux

DU STUDIO AU 5 PIÈCES,
AVEC BALCON OU TERRASSE PLEIN CIEL

VOTRE 3 PIÈCES
À PARTIR DE
293 000€⁽¹⁾



0 811 330 330 Service 0.06 €/min + prix appel

cogedim.com

RENDAIRES R.C. - COGEDIM SAS - SIRET N°054 500 814 000 55 - (1) Exemple de prix pour un appartement de 3 pièces lot n°116, de 60m² avec balcon de 5,99m² hors parking et selon stock disponible. (2) Le Prêt à Taux Zéro ou PTZ, est un prêt réservé aux primo-accédents pour l'achat d'un logement en résidence principale, soumis à conditions de revenus. Conditions détaillées en espace de vente et sur cogedim.com. (3) Le dispositif Pinel permet une réduction d'impôt dont le montant dépend de la durée de l'engagement pris par l'acquéreur - Réduction variant de 12 à 21%. Le non-respect des engagements de location entraîne la perte des incitations fiscales. Cogedim SAS, 8 avenue Delcassé, 75008 Paris, capital social 30000 000 €, RCS PARIS n° 054500814, n°ORIAS 13 005 113, SIRET n°054 500 814 000 55. Documents et illustrations non contractuels destinés à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptibles d'adaptations. Infima Architecture. Les appartements et les terrasses sont vendus et livrés non meublés et non aménagés. Crédit photo: Thinkstock. 03/2017.

**Agir pour l'environnement,
c'est l'affaire de tous !**

**Déchets, propreté, déjections canines :
Ensemble, protégeons notre cadre de vie**



VILLE DE
CACHAN